l'Actu

Février 2023

Saint Étienne de Montluc

L'image à la Une

Après deux ans sans cérémonie, les stéphanois ont pu retrouver la Cérémonie des Vœux du Maire, le 5 janvier dernier à l'Espace Montluc. À cette occasion, les agents des services des Espaces Verts et Maintenance des bâtiments ont réalisé un décor végétal, enrichis de nichoirs, ruches et hôtel à insectes qui prendront place dans les espaces verts de la ville.

Lors de cette cérémonie, le discours du Maire était illustré en direct par Aurélie de la Pontais, qui a également réalisé l'illustration présente sur le calendrier de la Mairie.

Recensement

En janvier et février 2022, la Ville de Saint Étienne a participé aux opérations de recensement de la population, mises en œuvre par l'Insee tous les 5 ans.

Ainsi, la population totale de Saint Étienne de Montluc au 1er janvier 2023, est de 7758 habitants.

Les statistiques issues du recensement 2021 concenant le profil des ménages de la ville, et les habitudes de vie, seront publiées en juillet et permettront d'accompagner les collectivités (Mairies, Communautés de communes, Départements, Régions), dans la réalisation d'infrastructure sur le territoire. Ils permettent également de connaître l'évolution de la population.

La prochaine période de recensement pour Saint Étienne de Montluc aura lieu en 2027.

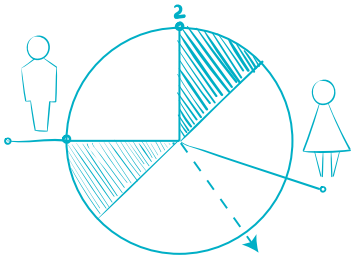

Les chiffres concernant la population légale issus de ce recensement ont été authentifiés par décret à la fin de l'année 2022, et sont désormais accessibles auprès des services de l'Insee.

Édito

HERVÉ BONNET
Adjoint délégué aux affaires scolaires

Chers Stéphanois, Chères Stéphanoises,

La pose de la première pierre du futur groupe scolaire de la Chênaie, ce samedi 4 février, au-delà de la symbolique, constitue un fait marquant pour notre commune. Il s'agit de la concrétisation d'un projet dont l'engagement de mise en œuvre faisait partie de notre projet « Grandir – Vivre – Vieillir à Saint Étienne ».

Les élus de la commission Affaires scolaires sont mobilisés dans cette perspective d'ouverture autour de 3 chantiers :

- **La sectorisation :** chaque groupe scolaire (Guerche et Chênaie) se verra affecter un secteur de la commune. Ainsi, l'adresse de l'enfant déterminera son affectation à l'une des deux écoles. Les prochains conseils d'école seront l'occasion d'une présentation de ce projet. Les impacts sur les transports scolaires, les nouvelles mobilités douces sont également en réflexion. C'est aussi l'occasion de poser la question des rythmes scolaires.
- **L'équipement du nouveau groupe :** dans la perspective de son ouverture en septembre 2024, il est nécessaire d'anticiper d'ores et déjà les futurs équipements : mobilier des classes, salle de motricité, de restauration, véhicule de transport des repas en liaison chaude depuis la cuisine centrale.
- **La rénovation de la Guerche :** notre plan pluriannuel d'investissement prévoit un million d'euros dédié aux travaux de rénovation énergétique, de réorganisation du site et de renaturation des cours. Si ces travaux débuteront après la rentrée 2024, le cahier des charges doit être amorcé et dès à présent des actions sont engagées dans ce sens.

Avec le projet d'agrandissement de l'école Sainte-Marie, portée par l'OGEC, l'offre d'accueil scolaire s'étoffe sur notre commune pour répondre à l'accroissement raisonné de la population.

Au-delà de ces projets d'horizon à moyen terme, le fonctionnement au jour le jour est un point d'attention permanent. Je tiens à souligner le rôle des agents municipaux du service Vie scolaire qui assurent les missions de services publics en relais de l'Éducation Nationale (Atsem, transports scolaires, animation, restauration, nettoyage et entretien des locaux). Merci de leur implication au quotidien sous l'impulsion de la Responsable de la Vie scolaire. Un des sujets de préoccupation du moment est lié à l'apprentissage du goût au restaurant scolaire. Des actions de sensibilisation seront conduites tout au long de l'année pour limiter au mieux le gaspillage alimentaire.

À l'approche des congés d'hiver, je souhaite de futures bonnes vacances à tous les écoliers stéphanois.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ STÉPHANOISE SUR

www.st-etienne-montluc.net

@VilleSaintEtiennedeMontluc

Travaux de rénovation du réseau d'eau potable

Depuis la fin du mois de janvier, des travaux sont en cours boulevard de la Libération. Ceux-ci sont menés par Atlantic'eau, gestionnaire du réseau d'eau potable pour la commune de Saint Étienne de Montluc, dans le cadre de la maintenance du réseau et visent le renouvellement de conduites d'eau potable. Ces opérations ont lieu du côté droit de la voie, lorsque l'on se dirige vers la gare.

La canalisation existante jusqu'alors sera laissée en place afin de limiter les traumatismes sur le système racinaire des arbres situés à proximité. Le marquage réalisé sur les platanes par les agents des services municipaux s'inscrit dans le cadre du recensement de leur état sanitaire.

Ces travaux devraient durer jusqu'à la fin du mois de mars et s'accompagneront d'un décroûtage au pied des arbres.

Le secteur de la rue de la Gargouillère est également concerné par ces opérations de maintenance dont les travaux auront lieu au mois de mars.

archives 2019

Erratum : Lire et Faire Lire

Dans le numéro d'Hiver du Magazine l'Actu, nous vous présentions l'association Lire et Faire Lire. Une coquille s'est glissée dans le contact de l'association. L'adresse mail correcte pour les contacter est armelle.mabilais529@orange.fr

Inscription dans les écoles stéphanoises

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2022 à l'école de la Guerche, se font en Mairie, auprès du service des Affaires Scolaires.

Pour les inscriptions à l'école Sainte Marie, les démarches se font directement auprès du chef d'établissement.

Contact
Service Affaires scolaires
02 40 86 80 26
f.brachu@st-etienne-montluc.net

Prise de rendez-vous pour les titres d'identité

Depuis le mois de janvier, la commune s'est doté d'un nouveau logiciel de prise de rendez-vous, plus ergonomique et pratique pour les usagers et les agents de la collectivité.

Les rendez-vous sont chaque jour mis automatiquement en ligne. La réservation de créneaux est ainsi ouverte pour la création ou le renouvellement des cartes d'identité ou de passeport mais également pour les rendez-vous liés aux retraits de ceux-ci (après réception du SMS).

Un message de rappel vous sera adressé quelques jours avant votre rendez-vous (par mail ou SMS selon vos préférences lors de la réservation).

Les demandes de rendez-vous pour les titres d'identités sont encore nombreuses et les plannings des Mairies chargés, et les délais encore longs. Aussi, si vous ne pouvez pas vous présenter à votre rendez-vous, merci de l'annuler le plus tôt possible, en cliquant sur le lien transmis lors de la validation de votre rendez-vous (par mail ou sms) ou en contactant le service Accueil-Titre d'identité de la Mairie.

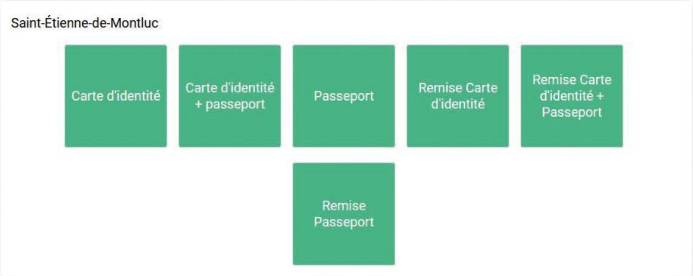

Expression du groupe minoritaire

OSONS L'AVENIR POUR SAINT ÉTIENNE DE MONTLUC

Renaturation d'une cour d'école

Avec des températures de plus en plus élevées, les cours d'école, parfois entièrement asphaltées, peuvent devenir de véritables fours pour les enfants. Si bien que lors des journées les plus chaudes, ils doivent rester confinés sous le préau.

La renaturation d'une cour d'école, en enlevant le maximum de bitume, a pour objectif de la rendre plus verte et plus agréable. Elle permet aussi d'allier au bien-être des enseignants et des écoliers, la préservation de la biodiversité ainsi qu'une meilleure gestion des eaux pluviales.

La démarche de renaturation implique, une étape préalable de concertation entre tous les acteurs concernés : enfants, enseignants, municipalité, associations, … Elle permet de redéfinir aussi des règles de vie commune et le « vivre ensemble ».

Plusieurs actions sont possibles :

- création d'ombrages végétalisés ou non (jeux, …) ;
- plantation d'arbres et d'arbustes ;
- revêtements plus perméables (paillage, …) notamment au pied des arbres ;
- création d'un potager.

Ces actions, dont la liste n'est pas exhaustive, doivent bien sûr être accompagnées par des programmes pédagogiques et de sensibilisation. Il est ainsi possible d'intégrer les enfants aux plantations, à l'entretien ou à la création de refuges pour animaux. La réflexion doit même pouvoir être élargie au-delà de la simple cour d'école, en l'insérant dans une trame verte et bleue par exemple.

Pour quel coût ? Pour moins de 20 000 €, il est déjà possible de débitumer une partie de la cour, de réaliser des plantations (en régie), et de protéger le sol.

Vos commentaires / vos questions :

elus-saintetiennesolidariteecologie@orange.fr

https://pour-saintetienne2020.fr/

Facebook : @osonsavenir

Judith LERAY

Olivier LABARRE

Céline PETETIN

Olivier GEFFRAY

Régine CASSIN

Directeur de publication : Rémy NICOLEAU, Maire • **Coordination éditoriale :** Michèle VANDEN BRUGGE • **Rédaction :** service Communication-Culture • **Conception et réalisation** : service Communication-Culture • **Impression :** OFFSET 5 • Impression avec des encres à base végétale sur du papier 100% PEFC, issu de bois provenant de forêts gérées durablement • **Tirage** : 3 700 exemplaires • **Images** : Service Communication-Culture, Adobe Stock, freepik, Pixabay • **Distribution** : Guy W. Services

État-Civil

Naissances

Lyzio Creuzeau

Décès

Annick Tual (Née Lizano)
Christiane Dubois (Née Lacay)
Jean Bouriau

Vous êtes une association stéphanoise et vous organisez un événement sur la commune ?

Retrouvez sur le site internet de la commune toutes les démarches et les délais pour relayer vos informations sur les supports de communication municipaux.

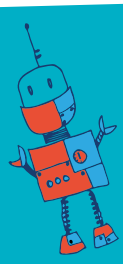

Place aux mômes

Du 15 au 25 février, à Cordemais, Malville, Savenay et Saint Étienne de Montluc

- **Samedi 18 février, à 16h, à l'Espace Montluc : Le Vieux Phare dÔ**

Eustache, un vieux marin solitaire, vit dans un lieu bien étrange ; un phare rempli d'eau où s'entassent les détritus et déchets plastiques en tout genre.

Désespéré par cette pollution incessante, Eustache tente jour après jour de nettoyer cet océan autrefois grouillant de vie.

Ensemble, homme et créature marine vont tisser une relation particulière et tenteront l'impossible : redonner vie à la mer.

Tarif : Prévente : 9€, Sur place : 11€ (réduit 9€)

Spectacle jeune public à partir de 3 ans

Billets disponibles sur le site internet de la Mairie et auprès de la Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc

- **Mercredi 15 février, à 16h, Salle Équinoxe, à Savenay : *Ça me plaît* de la Cie Coucoucool**
- **Mercredi 22 février, à 16h30, Théâtre de Cordemais : *Tête en bois* de la Cie En attendant la marée**
- **Samedi 25 février, à 11h, au Café Théâtre de Malville : *Bric et Brac* de la Cie de l'Hémisphère Ouest**

Le détail de la programmation culturelle de Place aux mômes est à retrouver dans l'agenda culturel de Saint Étienne de Montluc, sur le site internet de la commune et auprès de chaque commune participante.

Tournoi de belote

Dimanche 5 février 2023,

à la Salle des Loisirs

Le comité de jumelage organise son concours de belote dimanche 5 février à 14h à la salle des loisirs. Ouverture des portes à 13h15. Inscriptions 7 €. De nombreux lots à gagner. Renseignements : 0628497478.

Informations complémentaires auprès du Comité de Jumelage

Contact
Colas Loïc
06 28 49 74 78 - contact@jumelagemontluc.com

Agenda

Conseil Communautaire
Jeudi 2 février,
à 19h30
Communauté de communes Estuaire et Sillon

Théâtre : Ma femme est folle
les 4, 5, 11 et 12 février
au Montluc Cinéma
Théâtre les 3 coups

Atelier : Jeux de mots
Samedi 4 février,
à 10h, à la Bibliothèque
Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc

Tournoi de belote
Dimanche 5 février,
à partir 13h15,
Salle des Loisirs,
Comité des fêtes

Ça me plaît
Mercredi 15 février,
à 16h,
Salle Équinoxe, Savenay
Mairie de Savenay

Le vieux phare d'Ô
Samedi 18 février,
Espace Montluc,
Mairie de Saint Étienne de Montluc

La diagonale du jazz
Mardi 21 février,
à 14h, à la Bibliothèque
Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc

Tête en bois
Mercredi 22 février,
à Théâtre de Cordemais,
Mairie de Cordemais

Café Manga
Mercredi 1er mars,
à 14h, à la Bibliothèque
Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc

Les Romanesques
Vendredi 3 mars,
à 20h30,
Espace Montluc
Mairie de Saint Étienne de Montluc

Conseil Municipal
Jeudi 9 mars,
à 20h, Salle du Conseil
Mairie de Saint Étienne de Montluc